



AFOCG 45

Association de formation collective à la gestion

CE SERAIT RASSURANT D'ÊTRE SÛR D'ÊTRE BIEN ASSURÉ !

Durée de la formation : 21h (soit 3 jours) + 1h

OBJECTIFS

- Être en capacité d'analyser les contrats d'assurance en se donnant les moyens de décoder le jargon des assurances et des complémentaires santé.
- Optimiser la souscription d'assurances liées aux risques de son exploitation.

PROGRAMME

Mardi
18/01

Vocabulaire et documents clés : le langage des assureurs et leur rôle exact, les contrats d'assurance (comprendre les éléments qui les constituent, conditions générales), les différentes pièces échangées avant d'être assuré (proposition, devis, note de couverture), classer ses contrats d'assurances (dommages et personnes, imprimés, aspects juridiques ou comptables), les contrats qui font double emploi.

Mardi
25/01

Complémentaire santé : Définition exacte d'une complémentaire santé, s'approprier le régime de base, connaître les différents types d'assureurs et institutions de prévoyance..., comprendre le détail des prestations d'un contrat de complémentaire santé, se définir un contrat type.

Les assurances de la famille (accident de la vie, assurance scolaire...)

Mardi
01/02

Souscription, évolution du contrat et résiliation. Panorama des risques sur exploitation agricole : bâtiments, matériel, véhicules, cheptel, aléa climatique, personnes et pour les personnes, accident, maladie, prévoyance...selon leur statut (exploitant, conjoint, bénévole,...). Classement des risques par importance en terme de sinistralité, par type d'assurance, par risque "auto-assurable" et risque à assurer. Échange : comment rendre un risque "auto-assurable" ?

Mercredi
02/02

Pour un avis personnalisé sur vos contrats : 1h individuelle avec l'intervenant (**facultative et sur réservation**), **facturée 120 €** (temps individuel et donc non financé par VIVEA).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, temps de réflexion individuel et échanges.
- Apport de connaissances de l'intervenant.
- Valorisation des connaissances des stagiaires par le questionnement. Échanges entre les stagiaires et l'intervenant.
- Utilisation de supports papier et vidéo-projection.

- Un support de formation vous sera remis lors de la formation.
- Une attestation de présence sera transmise à l'issue de la formation.



DATES & HORAIRES

Mardis : 18/01/2022 (7h)
25/01/2022 (7h)
01/02/2022 (7h)

Mercredi : 02/02/2022 (1 h en individuel)

LIEU

91 Grande Rue 45260 LORRIS

RESPONSABLE DE STAGE

Élisabeth BAILLIET, animatrice-formatrice, AFOCG 45

INTERVENANT

Patrick BARRAT, consultant en assurances.

PUBLIC

Agriculteurs(-trices) du Loiret et des départements voisins

LE + DE LA FORMATION



Intervenant indépendant de toute structure d'assurance. Possibilité en fin de formation d'avoir un avis personnalisé sur vos contrats d'assurance lors d'un RDV d' 1 h, le 2/02/2022.

INSCRIPTION : (détail au verso)

dès maintenant et au plus tard
le lundi 30/11/2021. (**attention places limitées**)

AFOCG 45

(Association de Formation Collective à la Gestion)

91 grande rue - 45260 LORRIS

☎ : 02.38.90.44.00 - ✉ : afocg45@orange.fr

Site internet : <http://www.interafocg.org/afocg45>

📘 : @afocg45

SIRET: 388 974 016 00023 - APE 8559 A - Organisme de formation agréé par la DIRECCTE et enregistré sous le n° 24 45 01041 45 (Préfecture du Loiret). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

COÛT et AIDES POSSIBLES



POUR TOUS : au titre de vos absences de la ferme pour formation, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel au Service de Remplacement (remplacement qui peut avoir lieu sur un autre jour que celui de la formation). Contactez le service de remplacement de votre département.

POUR LES EXPLOITANTS AU RÉEL : en participant à cette formation, vous pouvez bénéficier d'un Crédit d'Impôt Formation de 71,75 €/jour de formation. Plafond de 40h de formation par année civile. Une attestation vous est transmise par l'AFOCG 45 après la fin de la formation suivie.

- Pour les agriculteurs à jour de leurs cotisations MSA et adhérents à l'AFOCG 45 : Coût de la formation : 630€ - prise en charge par VIVEA dans la limite de votre éligibilité et de votre plafond disponible de 2 250€/an). (Si le montant de votre enveloppe restante ne couvre pas la totalité des frais pédagogiques, la partie non couverte de ces derniers vous sera facturée).
- Créez votre compte et consultez votre conso. "VIVEA". (Retrouvez "la notice de compte utilisateur VIVEA" sur notre site dans notre espace "A TÉLÉCHARGER"

ou en suivant ce lien : https://www.interafocg.org/images/imagesFCK/section_85/file/notice_compte_utilisateur_vivea.pdf

- Pour les non-adhérents à ce jour à l'AFOCG45 : Il est obligatoire d'adhérer à l'AFOCG pour participer aux formations organisées par l'AFOCG45. Vous pouvez consulter les possibilités d'adhésion sur le site de l'AFOCG45, ou nous contacter.

CONDITIONS ET VALIDATION D'INSCRIPTION

Votre inscription sera validée dès votre inscription en ligne ou retour du bulletin ci-dessous par courrier. **Et dès la réception de votre chèque de caution** correspondant à votre engagement de votre présence à la formation d'un montant de 630€, à l'ordre de l'AFOCG 45.

* En cas de situation de handicap : nous contacter.



BULLETIN D'INSCRIPTION

CE SERAIT RASSURANT D'ÊTRE SÛR D'ÊTRE BIEN ASSURÉ !

Inscription possible en ligne en cliquant ICI

Société, entreprise :

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Mail :

- Je m'engage à participer à la formation mentionnée ci-dessus, qui débute le mardi 18/01/2022.

Je valide mon inscription en envoyant le chèque de caution spécifié sur l'invitation à cette formation.

Comment avez-vous connu cette formation ? :

- Courrier Mail Site Afocg45
 Facebook Autres :

Pour la prise en charge de cette formation :

Date de naissance :

Si installé depuis - de 2 ans :

- Date installation :
- Date affiliation MSA :

- Chef d'exploitation à jour de ses cotisations MSA*
 Conjoint collaborateur
 Congé de formation
 Salarié
 Particulier
 Autre (à préciser) :

* Si ce n'est pas le cas, nous contacter

- Diplôme le plus élevé obtenu :

Envoi du chèque de caution avant le début de la formation afin de valider l'inscription.



(Association de Formation Collective à la Gestion)

91 grande rue - 45260 LORRIS

☎ : 02.38.90.44.00 - ✉ : afocg45@orange.fr - 🌐 Site internet : <http://www.interafocg.org/afocg45> - 📘 : @afocg45